

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20201012-007****du 12 octobre 2020****n°007****page 1/1****EXTRAIT:****GRAND
CHATELLERAULT**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**Nombre de membres en exercice :****PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M.JUGE, M.CHAINE, Mme LAVRARD, M.PREHER, Mme GODET, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.AURIAULT, M.MEUNIER, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, Mme BRAUD****POUVOIRS (3) : M.PICHON donne pouvoir à M.ABELIN
M.CIBERT donne pouvoir à Mme LAVRARD
M.TARTARIN donne pouvoir à M.BAILLY****EXCUSES (1) : M.BOISSON**

Nom du secrétaire de séance : Hindeley MATTARD

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON**OBJET : Approvisionnement magasin général - Modification du marché M18-182 -
Vêtements de travail et EPI**

Le magasin général a procédé à un volume d'achats important dans le domaine des EPI, vêtements de travail pour faire face au virus Covid 19.

Ainsi, pour assurer les futurs besoins, il est nécessaire de revoir à la hausse le montant maximum initial du marché.

* * * * *

VU la délibération n°8 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n° 3 du bureau communautaire du 17 septembre 2018 autorisant le président ou son représentant à signer les marchés d'approvisionnement du magasin général 2019,

VU l'article 139 6° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et aux modifications de faible montant,

CONSIDERANT la nécessité de modifier le montant maximum du marché M18-182 Vêtements de travail et EPI,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide d'autoriser le Président à signer la modification suivante : ce marché avait un montant maximum de 80 000 € TTC, désormais son nouveau montant est de 88 000 € TTC, soit une augmentation de 10 % du montant initial.

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
L'adjointe au directeur des affaires juridiques et
institutionnelles,
Patricia BULAN